

Aux parents d'élèves participant à la chorale

À Cognac, le 14 septembre 2018

Madame, Monsieur,

La chorale est le moment et le lieu d'un plaisir musical partagé. C'est une activité inter-niveaux qui permet à l'élève de s'engager sur l'année scolaire en participant aux répétitions hebdomadaires (le vendredi de 12h45 à 13h45), aux journées ou demi-journées de répétitions et aux prestations publiques (tournage d'un clip au printemps 2019, concerts).

L'inscription est gratuite et sera effective à partir du vendredi 28 septembre. Le contrôle des présences se fera sur Pronote. Une carte vous sera remise (la chorale du collège est affiliée à l'Association de Professeurs d'Éducation musicale de Charente et à la Fédération nationale des chorales scolaires). Elle sera renseignée, signée par l'élève et vous-mêmes ainsi que par M. LACHAISE, Principal. Les choristes sont prioritaires au self le vendredi midi.

À compter de cette année 2018-2019, la chorale devient un « enseignement facultatif ». Elle sera prise en compte dans les évaluations trimestrielles et bénéficiera aux élèves de 3^e pour le Brevet (DNB) – 10 ou 20 points supplémentaires. Il sera possible de présenter son parcours choral à l'oral du Brevet.

Merci de bien vouloir me retourner le coupon ci-dessous pour le vendredi 21 au plus tard.

Cordialement,

Frédéric INIGO, professeur d'Éducation musicale
chorale.mousnier@laposte.net

Je soussigné (Mme, M.).....,
autorise mon fils/ma fille.....,
élève de....., à participer aux activités de la chorale pour l'année 2018-2019.

Signature